



Le report des agneaux la solution la plus accessible en élevage pour une meilleure adéquation entre offre et demande en bio

Le décalage entre les pics de production (agneaux d'automne des bassins herbagers) et de demande (Pâques) provoque des « fuites » d'agneaux bio vers le conventionnel, amplifiées par la crise de la bio après la pandémie de covid-19, avec des prix inférieurs à ceux des SIQO conventionnels. Le projet RéVABio (la Régularité des Ventes clé de développement de l'Agneau Biologique ?), financé par le fonds Casdar, s'est déroulé de janvier 2020 à juin 2023, et les résultats sont maintenant disponibles.



Pour améliorer l'adéquation offre-demande, les organisations de producteurs enquêtées mettent d'abord en avant les incitations financières au désaisonnement. Mais tous les abatteurs ont cité la possibilité de jouer sur les complémentarités entre bassins herbagers (plus au nord) et rustiques (au sud). A l'échelle nationale, des simulations ont permis d'illustrer ces complémentarités entre bassins, mais elles ont également montré qu'une moindre exigence de correspondance entre les périodes d'offre et de demande, avec une part supérieure d'agneaux d'herbe, permettait d'améliorer le revenu global dégagé et de réduire les impacts environnementaux.

A l'échelle des élevages, les suivis technico-économiques réalisés, et l'enquête d'acceptabilité qui leur a succédé, montrent que le report des agneaux est la solution la plus accessible pour étaler la production : moindre impact sur le coût de production, sur la charge de travail générée, meilleure cohérence avec la conception du métier, etc. La mise en œuvre de cette technique suppose toutefois de trouver les surfaces nécessaires au report des agneaux. Elle génère aussi un supplément de travail, notamment pour le suivi parasitaire.

Les expérimentations conduites dans 2 lycées (Loir-et-Cher et Tours) ont permis de tester le report à l'herbe à plus de 10 mois d'agneaux mâles non castrés. Si comme prévu la pression parasitaire a été très forte, ces agneaux n'ont en revanche pas présenté plus d'odeurs et de saveurs désagréables que des témoins conduits en bergerie. Ce résultat très intéressant demande toutefois à être confirmé par de nouveaux essais.

Pour en savoir plus : <https://idele.fr/revabio/>

(Vincent BELLET - Institut de l'Élevage)

Le nouveau guide à l'installation en ovin viande est disponible



Le guide à l'installation ovin viande a fait peau neuve, il s'est enrichi de nouvelles thématiques et de données actualisées. Conçu autour des nombreuses questions auxquelles le futur éleveur ovin doit répondre avant de démarrer son projet de reprise ou de création de troupe de brebis, ce guide propose des éléments de réponse en suivant un cheminement adapté.

Toujours adressé aux porteurs de projets, prescripteurs et enseignants, vous pouvez le télécharger ici <https://www.inn-ovin.fr/guide-installer-elevage-ovin-viande/>

Il existe également en version ovin laitier : <https://www.inn-ovin.fr/guide-installer-elevage-ovin-lait/>.



(Sophie DOUAUD – Inn'Ovin)

Éleveur de mouton en agriculture biologique : une enquête sur vos besoins

Éleveur ou éleveuse caprin, ovin ou avicole biologique, vous êtes installé en AB depuis moins de 10 ans ? Votre retour d'expérience nous intéresse !

Nous cherchons à mieux connaître vos besoins concernant la période d'installation pour créer des outils adaptés ! Répondre au questionnaire vous prendra une dizaine de minutes.

[Répondre à l'enquête !](#)

Agenda

19 décembre 2023 : Ovinpiades des jeunes bergers au GAEC Pontron (49)